

## **Groupe de travail de la Commission Interméditerranéenne « Cohésion économique et sociale » PLAN D'ACTION 2019-2020**

### **I- Introduction et contexte**

---

Axe essentiel de la construction européenne et enjeu fondamental pour le futur de la Méditerranée, la cohésion économique et sociale vise un développement harmonieux, équilibré et durable des territoires, en réduisant les disparités économiques entre les pays et les régions et en favorisant un dialogue interculturel et une égalité des chances pour les citoyens et les citoyennes. Fondée sur la solidarité entre les États et les autorités régionales et locales, elle peut contribuer significativement au renforcement du sentiment d'appartenance à l'Union Européenne d'une part et à la Méditerranée d'autre part.

Face à l'élargissement de l'UE les disparités régionales se multiplient, aggravées par la crise économique et financière dans les dernières années, les défis migratoires ou plus récemment le spectre du Brexit, la cohésion qui se concrétise en Europe au travers de la politique régionale et ses interventions financières, notamment les fonds structurels et d'investissement, doit s'adapter et préserver la péréquation européenne tout en poursuivant sa politique régionale 2014-2020 concentrée sur les objectifs de la stratégie EU2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

D'autre part, le défi de la Cohésion présente une plus grande complexité dans la globalité de la région méditerranéenne. Les territoires méditerranéens de toutes les rives doivent faire face ensemble aux défis socio-économiques en profitant pleinement de leurs potentialités. Les pays de l'UE doivent mettre en œuvre les mesures politiques pour relancer la croissance, l'emploi, la compétitivité et la durabilité territoriale, ce qui concerne également l'action de l'UE comme acteur global, ainsi que les politiques de voisinage et d'élargissement dans les frontières méridionales de l'UE. En même temps plusieurs pays du sud et de l'est du bassin font face aux défis de la transition démocratique et de la décentralisation ce qui constitue une grande opportunité pour intensifier et mieux structurer la coopération entre acteurs régionaux et locaux (aussi et surtout dans le cadre des actions de coopération décentralisée menées à bien par ces autorités).

Dans ce constat, la Méditerranée -profondément interconnectée- vit un *momentum* unique dans le développement d'un nouveau paradigme de cohésion socio-économique tant au niveau local que régional, qui -malgré les conflits de la zone- pourra permettre de révéler les potentiels et les ressources pour mettre en place des initiatives pour un développement économique durable et intelligent, une société plus inclusive et solidaire et une véritable « cohabitation ». Dans ce cadre, la jeunesse constitue un des potentiels qui peuvent être exploités positivement sous toutes les perspectives (dialogue, inclusion, formation, mobilité, entrepreneuriat etc.).

Accompagner, soutenir et encourager ces initiatives politiques et stratégiques clés pour une cohésion économique et sociale dans la région méditerranéenne est un axe de travail essentiel qui entre en adéquation avec les objectifs du plan d'action 2017-2018 de la Commission Interméditerranéenne.

La création du groupe de travail (GT) « Cohésion Économique et Sociale » de la Commission Interméditerranéenne, a été approuvée lors du Bureau politique de la Commission Interméditerranéenne le 10 décembre 2014 à Marseille, en accord avec la volonté de réorganiser de manière cohérente et efficace la poursuite du travail et du positionnement sur les aspects sectoriels clés concernant le développement de la Région méditerranéenne sur la programmation 2014-2020. Dans le périmètre d'action défini en 2015-2016 et approuvé par l'Assemblée générale de la Commission Interméditerranéenne, plusieurs activités et échanges ont eu lieu parmi les régions Méditerranéennes et des partenaires externes. Le groupe de travail a aussi favorisé le montage de projets de coopération concrets en lien avec ses axes principaux.

Dans la période 2017-2018, la Commission Interméditerranéenne souhaite renouveler ses objectifs pour ce groupe de travail et implémenter une série d'actions prioritaires. Le groupe de travail sera **co-présidé** par les régions **Occitanie** et **Latium** et pourra compter – dans la perspective d'une coopération efficace et partagée - sur des sous-groupes (Task forces) portés par d'autres régions Méditerranéennes, concernant des sujets ou des actions spécifiques liés aux axes du groupe.

## **II- Objectif général**

---

**Répondre aux défis de la zone méditerranée dans le développement d'une cohésion économique et sociale effective et durable par la promotion et la réalisation d'actions concrètes** est l'objectif général visé par les travaux du groupe de travail.

Il s'agira de contribuer au développement économique et social en Méditerranée, renforcer les liens entre les deux rives pour y réduire les disparités socio-économiques et favoriser une cohabitation harmonieuse dans un espace de compréhension mutuelle, de paix et de sécurité stabilisé ; une *Mare Nostrum* porteuse d'opportunités et de confiance en l'avenir pour la jeunesse, d'accès à l'emploi, et d'ouverture au dialogue interculturel.

Le rôle des régions est prépondérant dans les réponses à apporter au « challenge méditerranéen », aussi l'objectif sera de mettre en avant l'efficacité de leurs initiatives, par le biais d'échanges de bonnes pratiques, de travail de capitalisation. Un suivi et des actions de *lobbying* des politiques à l'échelle européenne, permettront de viser à l'amélioration de la réponse de l'UE en matière de stratégies et de politiques impactant le territoire méditerranéen dans le développement d'une véritable cohésion économique et sociale au service des citoyens et favorisant le sentiment d'appartenance à l'Union européenne, l'émergence d'une citoyenneté, et d'une identité méditerranéenne. Enfin des projets concrets seront développés au travers notamment de partenariats et favorisant d'autant plus un renforcement des actions de coopération territoriale et décentralisée.

## **III-Axes et actions**

---

### **1- Soutien et promotion des initiatives pour un développement socio-économique durable, inclusif et intelligent en Méditerranée**

#### **A. Promouvoir et développer l'entrepreneuriat social et solidaire : mettre en valeur le rôle et les initiatives des régions en partenariat avec les acteurs clés du bassin**

Avec une quinzaine de millions de travailleurs européens, l'Economie Sociale et Solidaire prend une place non négligeable et croissante dans le paysage économique de l'UE et constitue une des potentialités les plus intéressantes pour la Méditerranée avec plus de 400.000 entreprises et organisations pour le seul bassin occidental qui représentent plus de 6 millions d'emplois. Ce mode de développement économique qui place la dimension humaine avant celle des profits, rassemble des entreprises et des organisations qui concilient le développement économique et l'utilité sociale. Les valeurs véhiculées par l'ESS, s'accordent parfaitement avec les objectifs de la stratégie EU2020 et entrent en harmonie avec les initiatives pour une économie durable, inclusive et intelligente.

En transformant les modes de production, de consommation et d'organisation pour répondre aux besoins sociaux nouveaux ou non satisfaits, l'ESS est au cœur de l'innovation sociale, facteur de croissance durable, de création d'emplois et de développement territorial. Elle peut apporter un soutien considérable à la construction d'une Europe sociale et au développement d'une croissance économique durable en Europe, mais également dans la région méditerranéenne.

En outre, l'internationalisation des entreprises (y compris les organisations basées sur l'ESS), l'accès aux marchés du nord et du sud, la création d'entreprises sur les territoires, le soutien à la création de nouvelles entreprises ou à la création d'entreprises indépendantes / entrepreneuriales, font partie les nombreuses formes d'actions permettant de faciliter le développement de nouvelles activités économiques innovantes et pouvant être considérées comme renforçant la coopération avec les pays du partenariat euro-méditerranéen.

### Objectifs prioritaires pour le mandat 2019-2020 :

1. Définir un positionnement politique de la Commission Interméditerranéenne sur la définition ou les caractéristiques spécifiques communes de l'ESS, en termes de politiques de l'Union européenne, notamment dans la perspective de l'après-2020 ;
2. Mettre en exergue le rôle et l'action des régions méditerranéennes dans le développement de l'économie sociale et solidaire, et le soutien à l'innovation sociale dans les territoires ;
3. Créer des synergies entre les acteurs de l'ESS dans les territoires et lier des alliances stratégiques avec des partenaires externes ;
4. Saisir les opportunités de financement dans la perspective de la réalisation d'un projet de coopération ESS en Méditerranée, ou promouvoir ce type d'actions sous l'égide d'un ou plusieurs membres de la Commission Interméditerranéenne ;
5. Partager les informations d'intérêt sur l'ESS avec les membres de la Commission Interméditerranéenne (événements, rapports, législations, etc.)

Depuis 2015-2016, le groupe de travail de la Commission Interméditerranéenne « Cohésion économique et sociale », a commencé à développer un travail de recherche et d'analyse sur l'ESS au niveau de bassin (rapport de prospection). Ceci afin de dresser un état des lieux et permettre de définir les caractéristiques et l'influence du secteur pour une économie au service d'une dimension sociale plus solidaire et équitable. Ce travail inclut un échange de bonnes pratiques avec les réseaux comme l'Arc Latin, une identification des initiatives, des projets et des actions de coopération dans les Régions de la Commission Interméditerranéenne et des pistes pour la coopération future.

Dans un deuxième temps, un travail de capitalisation, d'échanges d'expériences, notamment par le biais d'événements dédiés, permettront de diffuser l'impact positif des actions recensées et résultats de l'analyse, offrant l'opportunité de développer des outils qui viendront renforcer les initiatives de développement économique durable, intelligent et inclusif en Méditerranée et au-delà. Le développement de partenariats avec les principaux acteurs de l'ESS en Méditerranée, viendront renforcer les échanges et permettra le développement d'un véritable réseau structuré pour la promotion de l'ESS dans l'espace euroméditerranéen. La participation à des événements ou forum de l'ESS, permettra également de renforcer les liens méditerranéens, les opportunités d'échanges entre les acteurs clés sur cette thématique. Le groupe pourra promouvoir la participation des Régions de la Commission Interméditerranéenne et transmettre les réflexions de la Commission sur l'ESS.

### Typologie d'actions pouvant être développées en lien avec le mandat précédent :

- Suivi des travaux des institutions européennes et des réseaux euro-méditerranéens concernant l'économie sociale et solidaire en Europe et en Méditerranée ; suivi du rapport de prospection de la Commission Interméditerranéenne sur la définition de l'ESS ;
- Elaboration d'un projet de coopération ou d'une action concrète dans le domaine de l'ESS, lié aux acteurs et réseaux des territoires méditerranéens sur des secteurs ciblés (formation, économie bleue, économie circulaire, etc.) ;
- Développement des échanges transfrontaliers entre les jeunes et futurs entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire au niveau méditerranéen (par exemple, le programme d'échanges européens / Erasmus pour les jeunes entrepreneurs);
- Organisation d'un atelier d'échange d'expériences entre régions afin de capitaliser sur les outils et instruments existants aux niveaux régional et local ;
- Renforcement de l'utilisation des outils de collaboration du groupe de travail déjà existants afin de permettre aux membres de facilement partager des informations et les actualités sur les questions relatives à l'ESS (par exemple, Dropbox, base de données, travaux, études, lettre d'information, agenda/calendrier, etc.);

- Lobbying et promotion d'initiatives et d'événements en matière d'entrepreneuriat menées par les Régions de la Commission Interméditerranéenne, tels que la « Semaine économique de la Méditerranée » à Marseille ou la « Semaine des dirigeants économiques de la Méditerranée » à Barcelone ;
- Suivi et contribution aux activités et rapports de l'ARLEM et à sa nouvelle commission pour le développement territorial durable sur les thèmes liés à la promotion de l'emploi et du développement régional ;
- Capitalisation, diffusion et labellisation d'initiatives pour l'ESS des régions méditerranéennes.

## B. Promotion du tourisme durable en tant que catalyseur du développement économique durable et culturel en Méditerranée

Le Tourisme, est un secteur vital dans la croissance économique de la Méditerranée, il apporte sa contribution majeure dans la reprise face à la crise, en offrant des emplois et des opportunités de développement nécessaires notamment dans les régions les plus fragilisées. Les chiffres de l'OMT concernant ce secteur en Méditerranée confirment que le tourisme est un pilier fondamental de l'économie : accueillant plus de 300 millions d'arrivées internationales, et représentant plus de 200 milliards d'euros de recettes d'exportation soit 12% du total des exportations, le secteur ne cesse de s'accroître, avec 10 millions de nouvelles arrivées par an attendues d'ici 2030. Cette masse d'activités, de déplacements, engendre des besoins d'infrastructures, de développement de services et d'innovation, et reste la source de nombreux défis à relever en termes économique, social, culturel et environnemental. De plus en plus conscient des retombées négatives du tourisme de masse, il est essentiel de développer un tourisme durable qui représente une voie de développement socialement et économiquement durable et équitable ; les aménagements, les activités touristiques respectent l'environnement et préservent à long terme les ressources naturelles et culturelles.

Une **Task force** spécifique « **Tourisme durable et culture** » a été mise en place dans le cadre de ce groupe en 2015 et piloté par la **Crète**. Elle s'est dédiée à la définition du cadre de travail et les initiatives politiques et projets sur le tourisme de la Commission Interméditerranéenne dont plusieurs ont été présentés aux programmes de coopération et une série ont été approuvés et se trouvent en cours d'implémentation (par ex. Co-Evolve sur la coévolution des activités touristique dans le milieu côtier et la Gestion intégrée des zones côtières ou Mitomed + sur tourisme maritime et côtier durable et indicateurs). Les travaux de la Task Force sont servis également pour le monitoring du dialogue pan européen avec les opérateurs du tourisme de croisière et les ports en Méditerranée ou pour contribuer sous l'angle du tourisme aux stratégies émergentes tels que West Med. De même ces réflexions ont alimenté les échanges et documents politiques de projets comme COM & CAP MarInA-Med.

Le périmètre de réflexion et d'action de la Task Force inclut le tourisme maritime et côtier (incluant les itinéraires culturels sous-marins, zones humides et côtières, tourisme de croisière, pescatourisme, routes des fruits de mer etc.), mais aussi le tourisme urbain, lié à la culture et au patrimoine, la gastronomie, la découverte des activités économiques (tourisme d'entreprises en activité, le tourisme de patrimoine industriel et le tourisme scientifique). Pour développer des stratégies territoriales plus efficaces sur le tourisme, l'un des objectifs est de compléter le manque de données comparables sur le tourisme durable, aussi cela implique un travail sur les indicateurs, la capitalisation de l'expérience des Régions de la Commission Interméditerranéenne. Enfin, un travail proposant des initiatives concrètes, tels que le montage et le suivi de projets dans le domaine du tourisme, implique également l'analyse des moyens de financements européens et des fonds et programmes disponibles pour mener à bien des actions interrégionales.

Le groupe de travail « Cohésion économique et sociale » et sa Task Force « Culture et tourisme durable » travailleront plus particulièrement à apporter leur soutien (par exemple, le suivi/la capitalisation) à certains nouveaux projets mis en œuvre par les régions participant au groupe de travail, comme Co-Evolve4BG sous l'IEV CTF MED (2019-2022), qui se concentre spécifiquement sur certaines zones pilotes autour de la Méditerranée (y compris les territoires méditerranéens non membres de l'UE, comme le Liban et la Tunisie) et est connecté au projet labellisé UpM « Med Coast for Blue Growth » et Co-Evolve financé par l'Interreg Méditerranée. Ce type d'activités développera les travaux de la CIM sur le rôle du tourisme durable pour le développement socio-économique durable aux niveaux local et régional, dans le cadre de la gestion intégrée des zones côtières et de la planification de l'espace maritime. D'autres initiatives

porteront spécifiquement sur l'écotourisme, comme le projet Interreg MED « Destimed » et la nouvelle proposition « Destimed + », tous deux axés sur le développement d'un tourisme durable dans les aires protégées/services écosystémiques en tant qu'éléments clefs du développement local, en mettant l'accent sur protection des ressources naturelles.

#### Typologie d'actions pouvant être développées en lien avec le mandat précédent :

- Suivi de l'implémentation de la Communication de la CE sur une « stratégie de l'UE pour plus de croissance et d'emploi dans le tourisme côtier et maritime » (Travail d'analyse en synergie avec le groupe de travail « Transport et PMI » de la Commission Interméditerranéenne et le groupe tourisme de la CRPM) ;
- Action de plaider auprès de la DG mare sur la stratégie tourisme maritime et côtier en lien avec la Croissance bleue et les stratégies de bassin émergents, et auprès de la DG entreprise en lien avec le programme compétitivité entreprises et PME (programme COSME) ;
- Mise en place d'une véritable plateforme européenne des acteurs clés du tourisme en méditerranée, à travers un partenariat avec des organismes tels que NECSTOUR, afin de développer le travail sur les indicateurs ;
- Réflexions sur un futur agenda sur le tourisme maritime et côtier en Méditerranée et associées aux réflexions sur les stratégies macro-régionales et de bassin maritime (notamment sur l'EUSAIR et West Med) ;
- Capitalisation, montage et suivi de projets spécifiques (itinéraires culturels, liés aux produits de la mer, potentiel du *cross-selling* lié au tourisme culturel et marketing territoriale, pécaturisme en zone adriatique-ionienne et tyréenne, mobilité des étudiants et professorat des institutions, universités dans la formation au tourisme, diète Méditerranéenne, tourisme et open data, etc.) ;
- Participation dans des évènements de projets liés à l'OS 3.1 du programme Interreg MED (HP BleuTourMed), capitalisation des résultats sur le tourisme côtier et maritime et synergie avec les projets ciblant la thématique, sessions de brainstorming pour le montage de projets de coopération ;
- Synergies spécifiques avec la Commission des îles sur les défis spécifiques des îles dans le développement d'un tourisme durable (pression énergétique et environnementale, utilisation des ressources, accessibilité etc. ex. Lien avec CIVITAS Destinations) ;
- Développement de partenariats avec des acteurs publics privés externes (observatoires...).

#### Actions prioritaires pour le mandat 2019-2020 :

1. Renouveler le cahier de charges de la Task Force et organiser une rencontre lors de l'Assemblée générale 2019 de la Commission Interméditerranéenne pour partager les développements principaux liés au tourisme durable en Méditerranée et les projets en cours ;
2. Suivre avec le développement des projets clés approuvés où la Commission Interméditerranéenne est partie prenante : Mitomed +, Co-Evolve, BLEUTOURMED, CIVITAS DESTINATIONS ;
3. Suivi de la mise en œuvre du projet Interreg Med « CO-Evolve4BG » nouvellement financé, en optimisant son rôle dans la capitalisation des expériences de développement socio-économique et de durabilité environnementale dans les systèmes côtiers locaux ;
4. Implémenter/encourager le développement de nouvelles propositions de projets visant à établir un lien entre l'écotourisme et le tourisme durable comme élément clef du développement local durable à l'intérieur et autour des zones protégées (par exemple, Interreg Med « Destimed + » si sélectionné) ;
5. Contribuer à la conceptualisation de nouveaux projets IEV CTF MED ou sur d'autres programmes ;
6. Contribuer aux réflexions sur le tourisme du projet PANORAMED – axe 4 de gouvernance de l'Interreg MED ; tenter de conserver un rôle clef et de participer dans certains des projets stratégiques de PANORAMED, aux côtés de certaines des régions membres participantes de la Commission Interméditerranéenne ;
7. Supporter la conceptualisation de l'extension de Co-Evolve dans la Med du sud au moyen d'un projets à proposer par labélisation de l'UpM : MEDCOAST4BG ;



8. Contribuer aux réflexions sur le tourisme du projet PANORAMED – axe 4 gouvernance MED INTERREG ; Travailler sur une candidature de projet dans le cadre de l'appel à projets PANORAMED sur le tourisme maritime et côtier ? ;
9. Contribuer aux réflexions sur le tourisme dans le cadre des stratégies émergentes : EUSAIR, WEST MED et d'autres initiatives clé : BLUEMED, calendrier « Économie bleue » de l'UpM.

### C. Autres possibles priorités à développer sous l'Axe 1 du groupe de travail

Si plusieurs régions le souhaitent et il y a un portage d'une en particulier, le Groupe – à l'avenir – pourra évaluer d'adresser éventuellement ses efforts aussi sur d'autres sujets tels que la « Promotion de l'innovation dans les processus industriels et technologiques dans les régions de la Commission Interméditerranéenne et la renaissance industrielle dans la Méditerranée, en lien avec les données libres et les mégadonnées.

## **2- Promotion d'actions spécifiques en faveur de la démocratie et de la citoyenneté, de la jeunesse et du dialogue interculturel.**

### A. Favoriser la formation, la mobilité, l'intégration et l'accès à l'emploi des jeunes en Méditerranée

Les Régions de la Méditerranée sont fortement touchées par l'étendue endémique du chômage des jeunes et les problèmes d'intégration sociale qui en découlent. La lutte contre le chômage des jeunes est une priorité essentielle dans la construction d'un tissu socio-économique viable sur tous les territoires européens et au-delà. Mettre en œuvre une véritable politique multi-niveau pour l'emploi des jeunes est un véritable défi, qui implique tous les acteurs politiques et doit permettre une cohérence efficace entre les actions de l'Union européenne et celles mise en place et nécessaires au niveau local et régional.

Une coordination efficace des actions et initiatives pour le développement de parcours de formation et d'intégration professionnelle efficaces et durables est un objectif prioritaire. Il doit également prendre en considération les différences territoriales dans les modèles d'aides appliquées et chercher à les intégrer.

Les actions doivent cibler toutes les catégories de jeunes (les jeunes en décrochage scolaire, les inactifs ni étudiant, ni employé, ni stagiaire - NEETs, et les talents en surqualification qui ne trouvent pas d'accès à l'emploi) qui ont chacune des problématiques propres nécessitant des mesures adaptées en termes de prévention, d'orientation, de conseils et en développement des opportunités d'embauche. Les régions possèdent une expérience directe, elles mettent en place des mesures pour poursuivre l'éducation vers l'acquisition de compétences adaptées au monde du travail, faciliter l'insertion, favoriser des opportunités de développement socioculturel, l'autonomie, apporter un soutien en termes de revenus et avantages fiscaux, développer la création d'entreprises par les jeunes, promouvoir leur mobilité en Europe et en Méditerranée etc.

Le groupe de travail « Cohésion Économique et Sociale » de la Commission Interméditerranéenne vise à promouvoir les actions efficaces mise en œuvre dans les régions méditerranéennes et à influencer les politiques européennes pour améliorer les instruments (y compris les aides financières) et intensifier les initiatives de lutte contre le chômage des jeunes.

### Typologie d'actions pouvant être développées en lien avec le mandat précédent :

- Mise en place d'un réseau méditerranéen d'autorités locales et régionales et d'associations clés pour une meilleure intégration des jeunes en Méditerranée, visant à la compréhension mutuelle et au renforcement des échanges par rapport à leur inclusion dans les institutions, la formation et le travail ;
- Mise en œuvre de projets ou initiatives concrètes visant à améliorer la mobilité et la formation des jeunes dans différents domaines ;
- Suivi et contribution aux activités/rapports de l'ARLEM (par exemple, le rapport sur l'entrepreneuriat des jeunes en 2019/l'Award ARLEM sur l'entrepreneuriat des jeunes) et de sa nouvelle Commission pour le développement régional durable sur la thématique de la promotion de l'emploi et du développement régional ;
- Synergie avec les autres réseaux Med (COM MED CGLU, ARCO LATINO, MED CITIES, IEMED, AFAEMME, RETE EUROMED) ;

- Monitoring des politiques européennes et des programmes en matière d'emploi et d'inclusion sociale (tels que la nouvelle stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse pour 2019-2027) considérant les nouveaux objectifs pour la jeunesse proposés par la conférence UE 2018. La stratégie pour la jeunesse contribuerait à concrétiser une nouvelle vision des jeunes générations en mobilisant des politiques et des instruments techniques aux niveaux européen, national et régional). Ces actions mèneront à un travail de réflexion sur un renforcement des investissements en faveur de la jeunesse dans la mise en œuvre des fonds structurels, en particuliers le FSE sur la période 2014-2020. Un travail en synergie avec le groupe de travail sur la cohésion de la CRPM et des actions de plaidoyer auprès de la CE sont prévus ;
- Echange et capitalisation des meilleures pratiques au niveau européen et régional, promotion des actions mises en place par les régions (garanties pour les jeunes, développement d'opportunités de stages de qualité, apprentissage et alternance, politiques et instruments financiers d'aide à la création d'entreprise par les jeunes, mobilité dans le travail).

Durant la période 2015-2016, le groupe a travaillé sur ces volets en produisant des synergies, diffusant des informations clés aux membres et en promouvant une mutualisation d'expérience par exemple dans le cadre des séminaires territoriaux organisés avec la COM MED de CGLU et les réseaux partenaires à Sousse et après dans le cadre du FALR à Tanger au cours de l'année 2016.

Concernant « **Vasco da Gama MED** » la déclinaison de cette initiative politique de la CRPM au niveau de la Méditerranée est l'objet d'une **Task force** dédiée – pilotée par la région **Veneto** depuis 2015-2016. La Task Force a étudié les possibilités de développement de l'initiative pour la qualité de la formation et la mobilité de la CRPM concernant les métiers de la Mer dans le contexte du bassin Med et promu le montage de projets qui ont été soumis à des appels des programmes européens (ex. ADRION, Blue Careers), ainsi que d'autres pilotes et une idée de projet cadre qui pourrait être soumis à labélisation à l'UpM (parmi d'autres par Erasmus +). La Task Force a participé aussi à la phase finale de mutualisation du projet Vasco da Gama TGSMIT, et des événements de projets ou organismes en lien avec ses priorités. Elle a également délivré des messages pour les stratégies émergentes (EUSAIR, West MED, calendrier « Économie bleue » de l'UpM).

L'intention pour le futur est de continuer à travailler sur ce volet en produisant des actions et projets concrets, en lien avec les projets récemment soumis (BLUEPRINT) et BLUEMED (qui a prévu des actions sur les « Blue Careers » en Méditerranée).

#### Actions prioritaires pour le mandat 2019-2020 :

1. Développer l'initiative Vasco da Gama CRPM au niveau de la Méditerranée en concevant des projets « spin off » (par exemple, la proposition de projet BlueStream soumise dans le cadre de l'appel économie bleue 2019 de l'EASME, les écoles d'été avec des projets européens tels que InnoBlueGrowth et l'Université de Bari, etc.) et contribuer à la promotion de l'action de la CRPM « Stages – programme d'échange dans la formation professionnelle pour les jeunes en Méditerranée » ;
2. Chercher des synergies avec d'autres initiatives connectables promues par l'Union pour la Méditerranée dans le cadre de la formation, la recherche et la mobilité ainsi que par d'autres réseaux (ex. EUROMED + porté par l'Agence Erasmus + France en lien avec Med4Jobs de l'Union pour la Méditerranée<sup>1</sup>, autres actions de l'UpM) ;
3. Rechercher des synergies avec les universités, les instituts d'enseignement et de formation supérieurs et les écoles spécialisées dans le contexte de la formation et de la mobilité des jeunes, en recherchant des accords et des échanges entre jeunes générations ;
4. Identification, et mutualisation d'initiatives/plateformes transversales d'échange et de dialogue qui responsabilisent les jeunes<sup>2</sup> et promotion d'une coordination entre les régions (et d'autres acteurs)

---

<sup>1</sup> Initiative liée exclusivement aux aspects de mobilité des personnes en recherche de formation, stage, mobilité dans l'entreprise, centre de formation, formateurs de l'enseignement/formation professionnelle dans les domaines priorités par le dialogue 5+5

<sup>2</sup> ex. MED NET lancé en 2014 par la Toscane, Euromediterranean Youth Meeting 2015 "Social Entrepreneurship and the Collaborative Economy" de la Catalogne, Atelier des jeunes citoyens de la Méditerranée de PACA, autres d'Occitanie etc.

pour la mise en réseau d'expériences, optimisation de la participation des jeunes et des acteurs clés et pour la maximisation des résultats (ainsi que pour l'amélioration des schémas d'intervention conçus avec les jeunes pour favoriser l'accès au marché du travail) ;

5. Conceptualisation, lancement et développement d'une initiative « Régions pour les jeunes et l'identité Méditerranéenne » sur les réseaux sociaux pour le partage des opportunités (travail/inclusion) pour la jeunesse et toutes les initiatives des régions orientées à promouvoir une identité commune en Méditerranée ;
6. Développement d'alliances ou partenariats spécifiques avec des ONG/fondations qui travaillent sur le thème de la citoyenneté méditerranéenne.

## **B. Approfondir le dialogue interculturel et la compréhension Nord/Sud**

L'approfondissement du dialogue interculturel/interreligieux et de la compréhension nord sud est un véritable défi à prendre en compte dans l'objectif d'un développement socio-économique adapté aux réalités culturelles, plus équilibré et durable. Les fortes disparités qui existent au sein des sociétés du bassin méditerranéen sont d'autant plus aggravées par l'impact de la crise économique et financière. Un appui au rôle des institutions culturelles et de la société civile au niveau local et régional est déterminant, non seulement pour renforcer les liens culturels intra-méditerranéens, mais aussi pour encourager une compréhension mutuelle Nord/sud, impliquant le respect des diversités culturelles, des croyances et des religions et le rejet de l'ethnocentrisme. L'objectif du dialogue interculturel est d'avancer vers une dynamique de reconnaissance mutuelle, une société plus inclusive et une véritable « cohabitation ».

### Typologie d'actions pouvant être développées en lien avec le mandat précédent:

- Échange des expériences par rapport aux initiatives, mesures/lois pour l'intégration socio-culturelle et religieuse dans les régions de la Commission Interméditerranéenne ;
- Partenariats et synergies avec les réseaux euro-méditerranéens (fondation Anna Lindh, IEMed - Institut européen de la Méditerranée, Maison de la Méditerranée) sur les actions menées en faveur du dialogue interculturel et de la reconnaissance mutuelle des pays du bassin méditerranéen ;
- Débats politiques à organiser dans le cadre de la CIM ou d'autres événements.
- Coordination sur les plateformes pour l'inclusion et le dialogue pour la jeunesse en Méditerranée (transversale, ref. point 2 A).

Par le passé, une partie importante de ce type d'action a été développé en lien avec la campagne « Nous sommes tous méditerranéens » en (2014-2015), quelques séminaires, participations à des études et enquêtes, à la Task Force sur les migrations de la CRPM et les activités statutaires de la Commission Interméditerranéenne. L'idée pour le futur est d'évaluer les opportunités de nouvelles activités dans cette ligne et en tant que contribution au travail que la Task Force de la CRPM sur la migration (et/ou des partenaires externes, y compris CGLU/ARE/MedCités/ARLEM) pourrait développer en relation avec l'interculturalité et la gestion de la diversité (dans les dimensions interne et externe de la politique de migration) et aux livrables spécifiques qui seront proposés/élaborés.

### Actions prioritaires pour le mandat 2019-2020 :

1. Contribuer aux travaux dans ce domaine proposés par la Task Force sur les migrations de la CRPM et relier le thème du dialogue interculturel et de gestion de la diversité aux actions et réflexions en matière d'entrepreneuriat, diaspora, identité Med et jeunesse.
2. Développer quelques sessions *ad hoc* de débat pendant les événements de la Commission Interméditerranéenne et des nouveaux partenariats avec les associations de la société civile Med soit inclure la perspective de dialogue dans les réflexions ;
3. Inclure dans les rassemblements internationaux existants de jeunes des pays du nord et du sud de la Méditerranée des thèmes, ateliers ou séances de travail spécifiques visant à renforcer le dialogue interculturel, la compréhension mutuelle, la participation à des systèmes démocratiques et d'emploi et (plus généralement) de croissance, afin d'améliorer les conditions pour créer à l'avenir plus de décideurs politiques euro-méditerranéens davantage coopératifs et dynamiques.



### C. Promouvoir la citoyenneté et la démocratie en Méditerranée vers une identité commune

La promotion de la citoyenneté et d'une identité commune pour la Méditerranée est une priorité dans la relance d'une coopération euro-méditerranéenne réussie, qui prend en compte les véritables besoins des populations méditerranéennes. Ressouder des sociétés fracturées par une crise économique et financière globale, par des conflits, qui sont en proie à de l'instabilité démocratique, aux inégalités sociales, au chômage et à la précarité, aux migrations et à la dégradation environnementale, ne pourra se faire que par la mobilisation effective des deux rives, un renforcement des relations euro-méditerranéennes qui incorpore la société civile et les citoyens. En cohérence avec les mobilisations massives débutées lors du Printemps arabe, preuve émergee que ces citoyens n'acceptent pas d'être mis à l'écart de la gouvernance, et développent un intérêt grandissant pour la politique, l'économie et la culture de leurs voisins, les décisions politiques et la gouvernance des pays doivent être placées véritablement entre les mains des citoyens, au travers de structures gouvernementales qui ont au cœur de leurs préoccupations, les intérêts et les volontés de leurs populations.

L'appui aux actions favorisant l'émergence d'une citoyenneté et une identité méditerranéenne, le développement de la démocratie dans les pays du Sud, sera favorisé au sein du groupe de travail.

#### Typologies d'actions pouvant être développées en lien avec le mandat précédent:

- Participation des représentants des régions à des événements pour la promotion de la citoyenneté en méditerranée, en collaboration avec des réseaux euro-méditerranéens (Fondation Anna Lindh, Fondation pour la citoyenneté en Méditerranée...);
- Promotion et capitalisation des initiatives « media » pour l'émergence d'une citoyenneté Méditerranéenne (Reportages, conférences, concours photo, expo, vidéo, débats, radio, ateliers, manifestations, actions de sensibilisation impliquant les médias citoyens et les réseaux sociaux web 2.0);
- Promotion de l'approfondissement, le développement et l'expérimentation des actions de haut niveau de citoyenneté comme le service civil international (labellisation d'initiatives promu par les régions);
- Promotion des initiatives régionales, des actions de coopération décentralisée en vue du renforcement des compétences et capacités des collectivités locales et régionales, afin d'accompagner les processus de décentralisation (en coordination avec le groupe de travail « Coopération territoriale et stratégies macro-régionales).

#### Actions prioritaires pour le mandat 2019-2020 :

1. Conceptualisation, lancement et développement d'une initiative « Régions pour les jeunes et l'identité Méditerranéenne » sur les réseaux sociaux pour le partage des opportunités (travail/inclusion) pour la jeunesse et toutes les initiatives des régions orientées à promouvoir une identité commune dans la Méditerranée (action commune au point 2A).
2. Approfondir les synergies et les collaborations avec les réseaux européens et méditerranéens sur des initiatives spécifiques visant à promouvoir et à renforcer la citoyenneté euro-méditerranéenne et l'identité commune Med.

### **3- Favoriser une politique de cohésion qui répond aux défis des régions de la Méditerranée**

#### A. Contribuer à l'analyse CRPM sur le futur de la politique de cohésion de l'UE et promouvoir l'application de ses principes dans la politique de voisinage de l'UE

Le groupe de travail pourra s'associer au travail en cours de la CRPM mené par le groupe de travail sur la politique de cohésion de la CRPM « Core Group ». Ce travail vise à défendre l'importance pour les régions et améliorer l'efficacité de la politique de cohésion sur le reste de la période de programmation actuelle et sur la période post-2020 également.

#### Typologies d'actions pouvant être développées en lien avec le mandat précédent :

- Suivi de la politique de cohésion et travail en synergie avec le groupe de travail CRPM sur la cohésion (réactions et participations aux travaux du groupe en vue de présenter une position ou des résultats

communs dans le cadre de débats organisés lors de l'Assemblée générale de la Commission Interméditerranéenne de la CRPM soit des réunions de groupe de travail).

- Accompagner le travail de plaidoyer politique de la CRPM - auprès des institutions EU et en particulier de la CE-DG REGIO notamment (ex. inclusion de messages spécifiques méditerranéens dans les déclarations politiques de la Commission Interméditerranéenne).
- Continuer à promouvoir les concepts inclus dans le rapport ARLEM 2014 élaboré par la Commission Interméditerranéenne sur « une stratégie de cohésion pour la Méditerranée » et suivants messages politiques de la Commission Interméditerranéenne (déclarations) qui promeuvent l'application des principes et de la méthodologie de la politique de cohésion dans le cadre de la politique de voisinage de l'UE et le futur Agenda territorial européen.

Le groupe de travail a poursuivi ce type d'activités pendant ses Assemblées générales et plusieurs autres occasions.

#### Actions prioritaires pour le mandat 2019-2020 :

1. Organisation *ad hoc* de débats sur le futur de la politique de cohésion, FEIS, ESIF, PIE dans le cadre des Assemblées Générales de la Commission Interméditerranéenne ou autres événements pendant le mandat ;
2. Inclusion de recommandations spécifiques dans la Déclaration finale des Assemblées générales de la Commission Interméditerranéenne 2019-2020 et contribution aux positionnements futurs de la CRPM.

#### B. Appui aux stratégies macro-régionales : l'Initiative OuestMED et la Stratégie EUSAIR

L'approche macro-régionale est un vecteur pour la mise en place d'une cohésion socio-économique plus efficace, demandant aux acteurs public et privé de mieux coordonner leurs actions, d'adopter une cohérence nécessaire dans la mise en œuvre des politiques et de renforcer l'efficacité des instruments financiers, de la gouvernance multi-niveau et des partenariats. Le travail qui sera mené par le groupe de travail de la Commission Interméditerranéenne sur la thématique de la coopération territoriale et les macro-régions entre synergies avec l'objectif de favoriser un développement socio-économique équilibré dans le bassin méditerranéen.

#### Typologies d'actions pouvant être développées en lien avec le mandat précédent :

- Suivi des réflexions qui seront menées dans le groupe coopération territoriale et stratégies macro-régionales de la Commission Interméditerranéenne et de la Task Force CRPM. Réactions aux travaux et initiatives qui seront engagés (ex.: identification des piliers ainsi que des initiatives clés à capitaliser/développer dans le cadre de la cohésion sociale et économique).

**N.B. :** les actions liées aux 3 axes identifiés pourront être priorisées davantage au cours du mandat en considération de l'Agenda Euro-Med, de la **Commission Interméditerranéenne** et de ses coprésidences.

#### **IV-Organisation**

---

Le groupe de travail « Cohésion Economique et Sociale » était co-présidé par les régions **Occitanie** et **Campanie** pendant le mandat 2017-2018. Sur le mandat 2019-2020, le groupe de travail sera co-présidé par l'**Occitanie** et le **Lazio**. Elles apporteront leur soutien dans l'élaboration et la validation des travaux qui seront menés et coordonneront ensemble les activités du groupe.

Des « **Task forces** » **spécifiques** seront créées en fonction des besoins exprimés et des initiatives spécifiques à réaliser qui demanderont une structuration de travail particulière pour garantir l'efficacité et la fluidité dans l'avancement des travaux.

Ces Task forces pourront être menées par d'autres régions dans le cadre du travail coordonné par les coprésidences du groupe de travail. De la même façon la coordination de quelques actions en particulier, le cas échéant, pourra être confiée à des régions spécifiques afin de promouvoir une division efficace et efficace du travail, ainsi que le plein partage des objectifs.

Le groupe de travail devra promouvoir la participation d'un nombre élevé de membres de la Commission Interméditerranéenne. Sur chaque axe de travail et actions concernés il faudra identifier un noyau des régions « contributrices ».

Les **Task forces** envisagées sont les suivantes :

Axe 1

- Task force culture et tourisme – pilotée par la **Crète**

Axe 2

- Task force Vasco da Gama Med - pilotée par la région de la **Vénétie**

Eventuellement des nouvelles Task Force pourront être étudiées au cours du mandat (ou après), le cas échéant, sur les thèmes de l'Economie Sociale et Solidaire (dans le cadre de l'Axe 1) ou sur la jeunesse et l'identité Méditerranéenne (Axe 2).

Les **réunions** du Groupe de travail et des Task forces seront organisées en tenant compte des autres réunions de l'agenda CRPM et de la Commission Interméditerranéenne en privilégiant ainsi un regroupement. Les frais de déplacement et de personnel seront à la charge des membres des régions participantes. Des réunions ou évènements complémentaires pourront être organisés en collaboration avec d'autres organismes partenaires, ou dans le cadre des activités de projets européens.

Enfin, afin de privilégier une coordination efficace et suivre la continuité des travaux, les échanges par courriels, le partage de documents en ligne, l'organisation de courtes réunions de suivi par téléphone ou **visioconférence** (par ex. gotomeeting) seront privilégiés entre les membres responsables des tâches à effectuer. Les **langues** de travail privilégiées seront le **français et l'anglais**.

La **distribution des tâches** dans le travail à effectuer se fera de manière transparente et efficace en concertation avec tous les membres du groupe et prendra en compte les spécificités, expertises et préférences de chacun. Les membres du groupe et les co-présidents maintiendront des contacts permanents avec le secrétariat de la Commission Interméditerranéenne qui apportera son appui à l'organisation logistique, la communication et à l'avancées des travaux. La Présidence soutiendra également le développement des travaux de ce groupe.

Des **synergies** entre le groupe ou ses Task forces pourront être envisagées avec d'autres groupes de la Commission Interméditerranéenne (ex. « Transport & Politique Maritime Intégrée » sur les thèmes du tourisme Maritime et Côtier / Vasco da Gama ou « Coopération territoriale et Stratégies Macro régionales » par rapport aux projets de coopération ou les réflexions concernant les macro-régions ou l'intégration des migrants dans le cadre du développement socio-économique) ou de la CRPM (ex. « Core group » sur la politique de cohésion, Task Force sur les migrations, etc.), ainsi qu'avec autres Commissions géographiques (ex. Iles, Balkans Mer Noire sur le tourisme durable).

Les travaux du groupe seront suivis périodiquement et revus en 2018 par le Bureau politique ou l'Assemblée générale qui évalueront - dans une optique de continuité - comment donner suite aux actions réalisées dans la période 2017-2018 et aux nouveaux chantiers de travail qui seront éventuellement inaugurés.

## V- Calendrier

---

### Dates à retenir pour 2017-2018

Note : ce calendrier sera mis à jour pendant le mandat directement dans le cadre du calendrier globale de la Commission Interméditerranéenne, disponible sur le site web.

- **Février 2019 : Réunion du Bureau Politique de la Commission Interméditerranéenne à Barcelone** : suivi du plan d'action du groupe de travail et présentations des pistes de travail pour 2019-2020
- **Février-mars 2019** : réunions préparatoires des co-présidents avec le secrétariat afin d'actualiser le **plan du groupe de travail** et sa feuille de route
- **11 avril 2019 : réunion du groupe de travail à Montpellier** (France)
- **1 au 6 septembre 2019 : Semaine Ventotene** pour les jeunes et le dialogue interculturel

- **Novembre 2019 : Mois de l'ESS** (au niveau national français), YESS Academy à Montpellier, Conférence internationale sur l'Innovation Sociale en Occitanie
- **8/10 novembre 2019** : Réunion sur la citoyenneté de la jeunesse en Méditerranée - San Severa (Lazio)
- **15 novembre 2019** : réunion du groupe de travail « Cohésion économique et sociale » - Rome (Lazio)
- **Janvier 2020** : Régions pour l'Economie Sociale européenne

A ajouter au cours du mandat :

- Séminaires ESS régions/Partenaires externes
- Evènements projets tourisme de la Commission Interméditerranéenne
- Evènements liés à Vasco da Gama
- Conférences des Régions ou de l'Union pour la Méditerranée /autres acteurs sur la jeunesse
- Semaines « économiques » de la Méditerranée, Marseille et Barcelone (FR)
- Semaine Ventotene

Calendrier à intégrer avec les activités (liées aux axes du plan) organisées par les Régions de la Commission Interméditerranéenne. La liste et les informations concernant ces activités pourront être diffusées en utilisant le site web de la Commission.

## VI-Annexes

---

- Cahier des charges pour la Task force « Tourisme durable et culture » : projet d'actions de *lobby* et projets (en cours de mis à jour avec la Crète) ;
- Cahier des charges/Fiche Task force Vasco da Gama : document à mettre à jour sur les perspectives de Vasco da Gama en Méditerranée (projet à présenter à l'UpM) et actions spécifiques comme la Summer School 2019 Vasco da Gama Bari, Blue Print, Odyssée et d'autres actions.